



Management Summary français

| Mandat

Dans le cadre de la stratégie nationale de vaccination (SNV)¹⁰, Interface a été chargé de réaliser une analyse de la situation actuelle et souhaitée en ce qui concerne les besoins et les attentes en matière d'échanges exprimés par les cantons et les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la SNV. Il s'agit ainsi de répondre à un des enjeux majeurs identifié en lien avec la vaccination en Suisse, à savoir le succès de la collaboration entre les acteurs concernés par ce domaine et appelés à y jouer des rôles spécifiques¹¹. Les échanges interdisciplinaires et intradisciplinaires ainsi que l'accès à des offres permettant ces échanges sont considérés comme les conditions de ce succès. La présente analyse doit par conséquent répondre aux questions suivantes :

- l'offre actuelle de plates-formes d'échange couvre-t-elle les besoins et les attentes des acteurs, cantons compris ?
- les acteurs impliqués ont-ils accès à ces plates-formes ?
- des plates-formes d'échange interprofessionnelles, intraprofessionnelles ou supracantonales supplémentaires sont-elles nécessaires ?

Pour effectuer cette analyse, il a été tenu compte, d'une part, des offres d'échange entre participants présents physiquement, telles que les journées d'information, les congrès, les rencontres de réseaux, etc., et d'autre part, des plates-formes virtuelles permettant un échange concret d'informations.

| Méthode

L'analyse se fonde sur trois approches. Dans un premier temps, des entretiens téléphoniques ont été menés avec des représentants des services du médecin cantonal¹², en commençant par ceux des cantons préalablement sélectionnés en collaboration avec l'OFSP. Dans un deuxième temps, des entretiens téléphoniques ont été réalisés avec les représentants d'organisations professionnelles du domaine de la santé, plus précisément les représentants de professions médicales et non médicales jouant un rôle dans la sensibilisation et le conseil ou ayant une responsabilité médicale en matière de vaccination. Enfin, la recherche s'est portée sur les plates-formes d'échange existant sur Internet, et des interviews succinctes ont été menées avec leurs responsables.

| Résultats

Les résultats de l'analyse sont présentés sous forme de réponses aux quatre questions suivantes :

1. Quelles sont les possibilités d'échange offertes aux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la SNV et des mesures du plan d'action, dans le but de créer des conditions-cadres optimales pour l'application des recommandations de vaccination ? (Analyse de la situation actuelle)
2. Les besoins et les exigences en matière d'échanges exprimés par les acteurs, cantons compris, sont-ils couverts par les plates-formes d'échange actuelles ? (Analyse de la situation actuelle et souhaitée)
3. Les acteurs impliqués ont-ils accès aux plates-formes d'échange actuelles ? (Analyse de la situation actuelle et souhaitée)

¹⁰ Office fédéral de la santé publique (2017): Stratégie nationale de vaccination

¹¹ Cf. ibid. p. 7s.

¹² Compte tenu des dénominations variables selon les cantons et pour faciliter la lecture du présent rapport, la terminologie « services du médecin cantonal » a été adoptée pour désigner toutes les formes d'organisation des services des médecins cantonaux.

4. Dans quelle mesure est-il nécessaire de créer des plates-formes d'échange interprofessionnelles, intraprofessionnelles ou supracantonales supplémentaires ? (Analyse de la situation souhaitée)

Question 1 : Quelles sont les possibilités d'échange offertes aux acteurs impliqués dans la mise en oeuvre de la SNV et des mesures du plan d'action, dans le but de créer des conditions-cadres optimales pour l'application des recommandations de vaccination ?

L'analyse montre que des offres permettant des échanges sur la vaccination en général et sur les recommandations de vaccination en particulier existent tant au niveau national qu'au niveau supracantonal. Cependant, les plates-formes dédiées exclusivement à cette thématique sont rares, voire pratiquement inexistantes pour ce qui concerne celles mises en place par les cantons ou les services du médecin cantonal. De leur côté, les organisations professionnelles mettent sur pied diverses manifestations à l'échelle nationale ou cantonale/supracantionale, qui offrent à leurs membres la possibilité d'échanger sur des thèmes pertinents pour la profession, incluant parfois la vaccination. Dans la plupart des cas, ces manifestations n'ont toutefois pas pour but principal l'échange entre pairs, mais sont des journées de formation ou de formation postgrade donnant accessoirement des occasions d'échanger. Le présent rapport ne fait pas de distinction entre ces différentes formes d'offres. Par ailleurs, il existe très probablement des initiatives locales visant à instaurer des échanges, souvent issues de contacts personnels et se déroulant de manière plutôt informelle et non documentée.

Enfin, il convient de relever que la vaccination est un sujet de première importance dans le cadre de la médecine scolaire et qu'il donne lieu à de nombreux échanges à différents niveaux. La réunion nationale annuelle des médecins scolaires s'adresse principalement aux médecins scolaires en charge de cette fonction à plein temps, alors qu'au niveau cantonal, ce sont souvent des médecins de premier recours qui effectuent les examens médicaux et les vaccinations dans le cadre scolaire. Dans certains cantons, ceux-ci ont la possibilité d'échanger dans le cadre de rencontres cantonales des médecins scolaires. Lorsque des infirmières scolaires, telles qu'elles existent dans certains cantons, participent à ces rencontres, celles-ci peuvent être qualifiées d'interprofessionnelles.

Au niveau national, il convient de mentionner en particulier le Congrès suisse de vaccination, comme plate-forme physique, et le site Infovac (www.infovac.ch), comme plate-forme virtuelle, qui traitent tous deux exclusivement du thème de la vaccination. La plate-forme pour la prévention de la grippe ainsi que la plate-forme virtuelle www.sevaccinercontrelagrippe.ch gérée par l'OFSP ne concernent quant à elles que la vaccination contre la grippe. Le Congrès suisse de la vaccination est d'ores et déjà une manifestation interprofessionnelle, mais il s'adresse clairement aux professionnels ayant une responsabilité médicale en matière de vaccination, à savoir les médecins et les pharmaciens. Infovac est une plate-forme virtuelle dont la partie réservée aux abonnés offre des informations pertinentes aux professionnels habilités à vacciner. Elle est beaucoup utilisée, en particulier pour échanger avec des experts, et constitue une plate-forme d'informations sur la vaccination importante, complémentaire au site Internet de l'OFSP. La plate-forme pour la prévention de la grippe est un forum d'échange physique qui s'adresse à divers groupes de professionnels de la santé médecins et non-médecins. La plate-forme Internet www.sevaccinercontrelagrippe.ch permet notamment d'échanger des documents.

À ces plates-formes s'ajoute le groupe de travail « Le vaccin protège contre NCD » (NCD, *Non-Communicable Diseases* = maladies non transmissibles, MNT) de l'association QaliCCare qui, bien qu'il concerne un domaine très spécifique, peut être

mentionné comme un exemple d'organe d'échange interprofessionnel qui fonctionne bien. Actif au niveau national, il réunit des professionnels de domaines très divers autour du thème de la vaccination.

Les offres de formation postgrade de pharmaSuisse et les cours de formation continue VacUpdate sont proposés dans toutes les régions linguistiques de la Suisse. Le cours « Vaccination et prélèvements sanguins » de pharmaSuisse, destiné aux pharmaciens habilités à vacciner, est proposé dans différents cantons de Suisse romande, de Suisse allemande et désormais aussi au Tessin. Il offre aux participants la possibilité d'échanger avec des experts, des médecins et d'autres pharmaciens. Les sessions de mise à jour, qui ont lieu régulièrement, permettent en outre d'aborder des questions pratiques en lien avec la vaccination. Les formations continues VacUpdate sont destinées à différents groupes de médecins spécialisés. Ils ont pour but d'informer sur les nouveautés importantes et de discuter de thèmes généraux concernant la vaccination. Les deux offres ont une conception intraprofessionnelle.

Le schéma D3 ci-dessous donne une vue d'ensemble des plate-formes nationales et supracantonales.

D3 : Principales plates-formes d'échange nationales et supracantonales dédiées à la vaccination

Nom	National	Supracantonal	Physique	Virtuel
Congrès suisse de vaccination	interprofessionnel	–	ateliers interactifs	–
Infovac	interprofessionnel	–	–	www.infovac.ch
Plate-forme pour la prévention de la grippe	interprofessionnel	–	forum réservé aux invités, symposium	www.sevaccinercontrelagrippe.ch
Groupe de travail « Le vaccin protège contre NCD »	interprofessionnel	–	–	–
Formations continues VacUpdate	–	par région linguistique, intraprofessionnel	sessions d'échanges interactives	–
Cours proposés par pharmaSuisse	–	par région linguistique, intraprofessionnel	–	–

Source : tableau élaboré par Interface.

Légende : NCD = Non-Communicable Diseases (maladies non transmissibles MNT).

Parmi les offres *cantonales* axées sur la vaccination, il y a lieu de mentionner le forum sur les vaccinations (*Impfforum*) organisé par le service du médecin cantonal de Zurich et la Fédération suisse des sages-femmes FSSF, qui a eu lieu pour la première fois en 2019. Il s'agit d'un exemple probant de plate-forme interprofessionnelle s'adressant explicitement à des groupes cibles importants qui étaient jusqu'à présent peu intégrés dans la question des vaccinations. Il a pour but de mettre en contact des groupes cibles entre lesquels on suppose qu'il y a un déficit d'échange. Concrètement, il s'adresse en priorité aux sages-femmes et aux gynécologues, tout en étant ouvert aux pédiatres, aux médecins de famille, aux assistantes médicales, aux infirmiers et infirmières ainsi qu'au personnel des consultations parents-enfants.

Question 2 : Les besoins et les attentes en matière d'échanges exprimés par les acteurs, cantons compris, sont-ils couverts par les plates-formes d'échange actuelles ?

L'analyse de la situation actuelle et souhaitée montre que les plates-formes d'échange axées sur la vaccination qui existent actuellement répondent en grande partie aux besoins des cantons et des services du médecin cantonal. Les représentants des médecins spécialistes consultés considèrent pour leur part que le besoin d'échanges entre participants présents physiquement est dans l'ensemble bien couvert par le Congrès suisse de vaccination. Les organisations professionnelles ont quant à elles des avis différenciés. Si les médecins indiquent disposer de forums d'échange intraprofessionnels et d'occasions d'échanger avec des spécialistes d'autres disciplines – par exemple dans le cadre des formations continues obligatoires – d'autres professionnels, notamment ceux dont le rôle se situe dans le conseil ou la sensibilisation, font part d'un certain manque en matière d'échanges interprofessionnels.

Question 3 : Les acteurs impliqués ont-ils accès aux plates-formes d'échange qui existent actuellement sur le thème de la vaccination ?

Les acteurs concernés par la vaccination sont nombreux et ils assument des rôles variés. Comme relevé dans la SNV¹³, un des enjeux majeurs réside par conséquent dans la mise en place d'une collaboration optimale entre ces acteurs. À cet effet, il importe que ceux-ci aient accès à des offres facilitant les échanges.

L'analyse de la situation actuelle et souhaitée indique que, d'une manière générale, les possibilités d'échanges relatifs à la mise en œuvre des recommandations de vaccination visent plutôt les professionnels ayant une responsabilité médicale dans le domaine de la vaccination. On peut en déduire que les professionnels de la santé non-médecins ont tendanciellement moins accès aux plates-formes d'échange existantes. Bien que certaines offres soient ouvertes à toutes les personnes concernées par la vaccination, elles ne s'adressent la plupart du temps pas de manière explicite aux professionnels de la santé non-médecins. Dans le même temps, on peut toutefois constater une certaine volonté d'étendre les plates-formes d'échange existantes à un public interprofessionnel, comme c'est le cas du forum sur les vaccinations mentionné plus haut ou de la plate-forme pour la prévention de la grippe, par exemple. Dans l'enquête, les professionnels de la santé non-médecins ont exprimé un besoin accru en matière d'échanges, d'où l'on peut conclure que leur accès aux plates-formes correspondantes devrait être amélioré.

Question 4 : Dans quelle mesure est-il nécessaire de créer des plates-formes d'échange interprofessionnelles, intraprofessionnelles ou supracantonales supplémentaires ?

Les entretiens réalisés n'ont pas fait apparaître de véritable demande pour des plates-formes d'échange supplémentaires. La majorité des personnes interrogées sont d'avis que l'offre actuelle est suffisante, notamment pour ce qui concerne l'échange intraprofessionnel. Les pharmaciens, qui font depuis peu partie des personnes ayant une responsabilité médicale en matière de vaccination, ont exprimé un certain besoin d'échanges d'expériences pratiques.

- De l'avis de certains médecins cantonaux, si de nouvelles plates-formes d'échange devaient être créées, celles-ci devraient dans la mesure du possible être régionales. Ils relèvent toutefois que les acteurs n'ont pas les ressources nécessaires pour lancer et

¹³ Office fédéral de la santé publique (ed.) (2017): Stratégie nationale de vaccination, p. 7s.

gérer de telles plates-formes. En outre, les avis exprimés laissent penser que la création d'une nouvelle possibilité d'échange, par l'OFSP par exemple, ne signifie pas automatiquement qu'elle sera utilisée. Les utilisateurs doivent engager des ressources tant pour participer à des manifestations que pour contribuer à une plate-forme. Par conséquent, les offres de nouvelles plates-formes physiques ne devraient pas être proposées à un rythme trop rapproché et, le cas échéant, devraient être axées sur la pratique. D'autre part, les personnes interrogées ne sont pas certaines que la thématique de la vaccination soit suffisamment dynamique pour entretenir une plate-forme supracantonale régulière avec des thèmes d'actualité. Une plate-forme axée sur le rôle, les tâches et les responsabilités des différents partenaires de la mise en œuvre de la SNV pourrait néanmoins être utile. Cela concerne, d'une part, les services du médecin cantonal et, d'autre part, les organisations professionnelles concernées par le sujet. Une telle plate-forme devrait répondre aux critères mentionnés plus haut (organisée et gérée par l'OFSP, indemnisation des contributeurs, faible fréquence, pertinence pratique élevée). Elle serait conforme à la SNV, puisque celle-ci prévoit que l'OFSP mette de tels instruments à la disposition des acteurs s'ils en expriment le besoin¹⁴. Tel n'a toutefois pas été le cas dans le cadre de notre enquête. Nous voyons par conséquent un risque qu'une nouvelle plate-forme ne rencontre que peu d'intérêt et, partant, ne suscite qu'un faible engagement de la part des groupes cibles. Il convient toutefois de préciser que cette appréciation se fonde sur les réponses des acteurs au moment de l'enquête. Il se peut que le besoin d'une plate-forme d'échange allant au-delà de l'offre actuelle se fasse sentir plus tard, lorsque la mise en œuvre de la SNV sera plus avancée ou lorsque les acteurs y auront été davantage impliqués.

- Concernant le besoin de plates-formes interprofessionnelles, les réponses aussi bien des médecins cantonaux que des représentants des organisations professionnelles sont très hétérogènes. Dans les deux groupes de participants, certains interlocuteurs se sont dits favorables à une approche interprofessionnelle, tandis que d'autres n'y voient pas une grande plus-value. Ces derniers justifient leur position par le fait que les médecins et les pharmaciens sont les seuls à avoir une responsabilité médicale en matière de vaccination.
- Les personnes interrogées soulignent que si de nouvelles plates-formes devaient être créées, cela devrait dans tous les cas découler de l'initiative des acteurs eux-mêmes et non d'une « instance supérieure ». Cela montre qu'il n'est pas souhaitable que l'OFSP crée lui-même une nouvelle plate-forme, mais qu'il peut avoir un rôle de soutien dans un processus participatif répondant à un besoin signalé par les acteurs. Le forum sur les vaccinations peut être cité comme exemple d'une initiative issue des acteurs eux-mêmes, puisqu'il a été lancé par la secrétaire générale de la Fédération suisse des sages-femmes et organisé en collaboration avec le service du médecin cantonal de Zurich. L'OFSP pourrait à l'avenir encourager et soutenir davantage de telles initiatives.

Il ressort de ce qui précède que, plutôt que de créer de nouvelles offres, les personnes interrogées suggèrent de développer et d'améliorer les plates-formes existantes en vue d'échanges interprofessionnels et intraprofessionnels durables.

- *Congrès suisse de vaccination* : un potentiel de développement existe en ce qui concerne les groupes cibles visés et impliqués. Les sages-femmes ainsi que les infirmiers et infirmières et, éventuellement, les assistantes médicales devraient être explicitement invités au congrès et se reconnaître dans le programme proposé (participation au sein du comité d'organisation et/ou dans les groupes de préparation, présentation d'exposés par ces personnes, ateliers conçus spécifiquement pour certains groupes

¹⁴ Cf. Office fédéral de la santé publique (ed.) (2017): Stratégie nationale de vaccination, p. 36.

cibles, etc.). Il a également été proposé de réserver une partie du congrès (une demi-journée, p. ex.) à des thèmes liés à la pratique.

- Le groupe de travail « *Le vaccin protège contre NCD* » est un exemple d'initiative interprofessionnelle à petite échelle qui fonctionne bien. Son succès repose sur des échanges ciblés et liés au projet ainsi que sur l'identification de tous les participants avec son objectif et le respect mutuel entre les membres. La création de groupes de travail similaires, axés sur des thèmes précis en lien avec la vaccination et adaptés aux différentes phases de la vie (p. ex. protection vaccinale des femmes enceintes, cf. schéma D4) serait probablement envisageable.
- Au niveau cantonal, le *forum sur les vaccinations* apparaît comme un moyen de s'adresser à des groupes de personnes jusqu'alors peu concernées par la thématique de la vaccination. Il permet de les sensibiliser, de les intégrer à la discussion et de les impliquer dans les mesures. L'approche interprofessionnelle est aussi un aspect central de ce forum. Tenu une seule fois jusqu'à présent, il pourrait être développé en le proposant également dans d'autres régions ou en l'étendant de manière ponctuelle à d'autres groupes cibles.

| Recommandations

Les résultats de la présente analyse montrent qu'il est souhaitable de développer les plates-formes d'échange existantes. En outre, l'approche interprofessionnelle devient de plus en plus importante, et cela non seulement dans le contexte de la mise en œuvre de la SNV. Pour que les recommandations de vaccination soient appliquées dans le sens voulu par la SNV, il importe de clarifier pour quelles vaccinations et quels groupes d'acteurs un échange est pertinent et utile. À cet effet, nous avons eu recours à une approche centrée sur le patient ainsi qu'au modèle des phases de la vie. Le schéma qui en découle montre les liens entre les phases de la vie et les différents acteurs ainsi que leurs rôles dans le domaine de la vaccination. Il sert de base conceptuelle pour traduire les résultats de l'analyse en recommandations concrètes.

D4 : Phases de la vie et rôles des différents acteurs dans le cadre de la vaccination



Phases de la vie :					
Nourrisson	Enfant	Adolescent/jeune adulte	Femme enceinte	Adulte en âge de travailleur	Troisième âge, quatrième âge
Acteurs potentiellement impliqués dans la sensibilisation					
Sages-femmes		Sages-femmes			
Conseillères en puériculture					
Éducateurs PE	Éducateurs PE, écoles				
Acteurs potentiellement impliqués dans le conseil					
Assistantes médicales pédiatrie, médecins de famille		Assistantes médicales gynécologie		Assistantes médicales des médecins de premier recours	
Services de médecine scolaire (en partie)				Pharmaciens (en partie)	
Infirmières en soins pédiatriques				Aide et soins à domicile	
Soins pédiatriques à domicile				Personnel soignant d'EMS	
Acteurs impliqués dans le conseil et habilités à vacciner					
Pédiatres					
		Médecins de famille			
		Gynécologues			
		Autres médecins spécialistes (p. ex. pneumologues, addictologues)			
	Services de médecine scolaire (en partie)		Médecins du travail		
			Pharmaciens (en partie)		

Source : Tableau élaboré par l'auteur. Illustration tirée de Siegmund-Schultze, Nicola (2017); Infektionsschutz für Neugeborene: Impfen in der Schwangerschaft. Deutsches Ärzteblatt 2017; 114(24): A-1186 / B-987 / C-965.

Légende : Éducateurs PE = éducateurs de la petite enfance

Le modèle des phases de la vie présenté ici divise la durée de vie en sept périodes allant de l'âge de nourrisson au quatrième âge. La santé publique est le cadre dans lequel évoluent les différents acteurs selon les différentes phases de la vie. Dans certaines de ces phases, en particulier durant l'enfance, durant une grossesse ou dans la vieillesse, la

santé revêt une importance particulière et sa protection requiert une grande attention¹⁵. La question des vaccinations est alors prépondérante. En outre, les aspects de la vaccination pertinents changent tout au long de la vie (vaccination de base, de rappel ou de rattrapage, vaccins recommandés à des groupes d'âge spécifiques, etc.), tout comme les acteurs ou groupes d'acteurs ayant un rôle principal à jouer dans la sensibilisation, le conseil ou l'acte de vaccination.

Les quatre recommandations d'Interface sont présentées ci-dessous.

Recommandation 1 : exploiter le potentiel des forums d'échange existants

L'analyse ayant montré que les besoins sont dans l'ensemble couverts par les plates-formes d'échange existantes, nous recommandons de ne pas les multiplier, afin que l'offre – surtout à l'échelle nationale – reste raisonnable. Parallèlement, nous recommandons d'étendre les offres actuelles de manière ciblée, comme proposé ci-dessous à titre d'exemple.

- 1. Développement des plates-formes d'échange physiques consacrées à la vaccination :** les plates-formes d'échange physiques consacrées à la vaccination devraient être développées de manière à prendre en compte les différents rôles des acteurs (sensibilisation, conseil, acte de vaccination) et les phases de la vie des groupes cibles (cf. recommandation 2). Concrètement cela signifie, par exemple, que l'ensemble du Congrès suisse de vaccination ou certaines de ses parties devraient être explicitement étendus aux professionnels n'ayant qu'un rôle de sensibilisation ou de conseil. Par ailleurs, le congrès pourrait inclure le sujet de la « vaccination par les services de médecine scolaire ».
- 2. Développement des plates-formes d'échange physiques non exclusivement axées sur la vaccination :** il existe d'ores et déjà plusieurs offres qui ne sont pas axées sur la vaccination, mais où cette thématique est régulièrement discutée (p. ex., réunion annuelle des médecins scolaires, congrès de l'ASI). L'OFSP peut utiliser ces manifestations comme relais pour thématiser ses attentes en lien avec la mise en œuvre de la SNV sans qu'il soit nécessaire de créer de nouveaux canaux. Concernant les plates-formes d'échange, notamment intraprofessionnelles, qui n'ont pas rapport avec la vaccination, il convient d'examiner s'il serait possible de les étendre à ce domaine thématique. Cela signifie de recommander aux organisations professionnelles de mettre régulièrement le sujet de la vaccination à l'ordre du jour de leurs manifestations, telles que les réunions annuelles, les cercles de qualité ou les groupes de travail, par exemple, et de ménager dans ce cadre des possibilités d'échange et de partage. De plus, nous recommandons que la mise en œuvre de la SNV soit régulièrement mis au programme des réunions de l'Association des médecins cantonaux de Suisse (AMCS) et de l'Association des pharmaciens cantonaux (APC).

En ce qui concerne les possibilités d'échanges virtuels, l'analyse ne révèle pas non plus de besoins supplémentaires. En la matière, nous recommandons de réunir les deux plates-formes actuelles (site Internet de l'OFSP et Infovac) en une seule plate-forme virtuelle consacrée à la vaccination. Cette nouvelle plate-forme centrale (qui pourrait être conçue sur le modèle de www.infovac.ch) aurait pour but de réunir toutes les informations pertinentes sur le sujet et de les rendre facilement accessibles. D'autre part, il conviendrait d'examiner dans quelle mesure et de quelle manière elle pourrait être développée de manière à favoriser encore davantage les échanges, par exemple en intégrant

¹⁵ Cf. Spectra online, <http://www.spectra-online.ch/fr/spectra/themes/phases-de-la-vie-112.html>, consulté le 5 mars 2019.

une fonction de dialogue ou de forum en ligne.

Afin d'exploiter tout le potentiel offert par les plates-formes d'échange existantes, il convient également, à notre avis, de faire en sorte que la mise en œuvre de la SNV devienne un sujet « tendance » parmi les partenaires concernés. L'OFSP doit exprimer cette attente auprès des divers forums existants, sensibiliser à la thématique et la faire inscrire à l'ordre du jour du plus grand nombre de manifestations possibles. Une communication permanente, claire et uniforme est nécessaire pour obtenir l'adhésion des acteurs, pour expliquer leur rôle dans la mise en œuvre de la SNV et pour les motiver à y participer.

Recommandation 2 : s'efforcer de rendre les plates-formes interprofessionnelles

De nos jours, du diagnostic au traitement, la médecine se comprend comme un travail d'équipe interdisciplinaire. La mise en œuvre de la SNV part elle aussi du principe que dans leurs rôles respectifs, tous les acteurs sont également nécessaires pour assurer des soins de santé primaires de qualité. Nous recommandons par conséquent d'étudier la possibilité d'optimiser les plates-formes d'échange en vue d'une meilleure interprofessionnalité, en se basant sur le modèle des phases de la vie. Deux exemples concrets figurent ci-dessous :

- *Forum sur les vaccinations du canton de Zürich et de la Fédération suisse des sages-femmes FSSF*: étudier si ce forum consacré aux nourrissons, aux enfants et aux femmes enceintes pourrait servir de modèle pour d'autres phases de la vie. Une plate-forme cantonale d'échange sur la question des vaccinations chez les personnes âgées, ouverte à tous les acteurs concernés, pourrait par exemple être envisagée.
- *Congrès suisse de vaccination* : le modèle des phases de la vie montre quels acteurs pourraient être invités explicitement à ce congrès et être intégrés dans ses travaux, afin qu'il devienne une manifestation pertinente pour toutes les phases de la vie et pour tous les groupes cibles. Les acteurs visés sont les sages-femmes et le personnel des consultations parents-enfants (pour le domaine de la sensibilisation), les assistantes médicales et les infirmiers et infirmières (pour le domaine du conseil), auxquels s'ajoutent les médecins exerçant dans certaines spécialités ou certains contextes spécifiques (médecins spécialistes tels que pneumologues, oncologues, rhumatologues, etc., médecins scolaires).

Pour une mise en œuvre réussie de l'interprofessionnalité, nous recommandons en outre de se conformer aux critères de qualité définis par la plate-forme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires (www.interprofessionnalite.ch). Les conditions qui distinguent les bons projets interprofessionnels sont, par exemple, les suivantes : les intérêts et les besoins du patient sont au centre des préoccupations ; les tâches, les chevauchements et les responsabilités des professionnels impliqués sont définis ; les rôles sont clairement déterminés ; la communication s'opère sur un mode non hiérarchique ; l'objectif est d'améliorer la collaboration ainsi que la qualité de l'offre, etc.¹⁶

¹⁶ Cf. Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires (2015): Critères pour l'évaluation des projets interprofessionnels. Version du 15.12.2015, mise à jour le 13.12.2016 et le 04.02.2019,
https://www.interprofessionnalite.ch/fileadmin/user_upload/interprofessionalitaet/Criteres_de_Qualite/Criteres_Qualite_FR_mise_a_jour_04.02.2019.pdf, consulté le 25 juillet 2019.

Recommandation 3 : encourager les acteurs à s'engager

L'analyse a clairement montré que l'échange d'informations et d'expériences ne s'ordonne pas, mais ne fonctionne que lorsqu'il existe un intérêt et un besoin en la matière. Il est dès lors essentiel d'être attentif aux signes indicatifs d'un tel intérêt ou besoin, et de soutenir les initiatives qui émergent au niveau local ou cantonal. C'est pourquoi nous recommandons aux médecins cantonaux en particulier, mais aussi à toutes les organisations professionnelles, d'encourager les initiatives prises à la base et de les soutenir, si nécessaire, en répondant aux demandes, en établissant des contacts, en discutant des possibilités d'échange ou en proposant une aide concrète. L'OFSP devrait également promouvoir et soutenir de telles initiatives, en particulier en ce qui concerne le groupe cible des cantons. Conformément au plan d'action, ceux-ci sont responsables de plusieurs mesures et jouent donc un rôle clé dans la mise en œuvre de la SNV. L'OFSP a pour tâche de les soutenir¹⁷ et il devrait s'y engager encore davantage à l'avenir.

L'OFSP et les cantons devraient pour leur part aborder directement les organisations professionnelles, entrer en contact avec elles et les sensibiliser à la question des vaccinations. Parallèlement, l'OFSP doit entretenir le dialogue avec les acteurs impliqués. L'atelier qui leur est proposé au mois de janvier de chaque année, créé dans le cadre de la stratégie de vaccination et du plan d'action afférent, fournit des informations sur les activités qui se déroulent dans d'autres plates-formes d'échange et celles qui sont couronnées de succès.

Recommandation 4 : diffuser les bons exemples

Les entretiens ont clairement fait apparaître que les différents groupes d'acteurs se connaissent mal et qu'ils ne savent pas vraiment quelles sont les activités des uns et des autres. Dans le même temps, on constate qu'il existe plusieurs bons exemples de plates-formes d'échange. Nous recommandons par conséquent de mettre en œuvre une mesure du plan d'action SNV, c.-à-d. de diffuser ces bons exemples et de les rendre accessibles à tous les acteurs. Cela devrait se faire sous la responsabilité de l'OFSP et en particulier au niveau des cantons. L'AMCS, par exemple, pourrait contribuer davantage à cette diffusion (dans le cadre de ses réunions annuelles ou via la plate-forme virtuelle). À l'instar de ce qui se fait dans la prévention du suicide¹⁸, il serait envisageable de publier des exemples de bonnes pratiques sur le site Internet de l'OFSP ou sur la plate-forme unique d'information relative à la vaccination (cf. recommandation 1), de manière à les mettre à la disposition de toutes les parties intéressées. Enfin, des exemples de projets interprofessionnels pourraient être publiés sur le site Internet www.interprofessionnalite.ch.

¹⁷ Cf. Office fédéral de la santé publique (éd.) (2018) : Plan d'action Stratégie nationale de vaccination. Berne, p. 35

¹⁸ Cf. à ce sujet la plate-forme en ligne de l'OFSP, <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/politische-auftraege-und-aktionsplaene/aktionsplan-suizidpraevention/praxisbeispiele.html>, consulté le 11 mars 2019.